

LES INSUFFISANCES DE LA STRATEGIE DE PROMOTION DE L'EMPLOI ET REALITE DU CHOMAGE EN ALGERIE

The inadequacies of the employment promotion strategy and the reality of unemployment in Algeria

ARHAB Baya ¹

¹ Faculté des Sciences Economiques Commerciales et des Sciences de Gestion, Université de Bejaïa, Algérie, Email : b.arhab_univbj@yahoo.fr

Date de réception : 23/05/2023

Date d'acceptation : 10/06/2023

Date de publication : 10/07/2023

Résumé :

Cette étude a tenté de mettre en avant les insuffisances de la stratégie de promotion de l'emploi mise en œuvre en Algérie depuis le début du nouveau millénaire. Les pouvoirs publics affirment qu'ils ont réussi à considérablement réduire le chômage qui a reculé de plus de 29% en 2000 à 10% en 2010 et a oscillé autour de 11% depuis lors. Ces chiffres nous paraissent surestimer la réalité car la comptabilisation conventionnelle des demandeurs d'emploi ne tient pas compte de toute la main-d'œuvre disponible. En outre, le recul du chômage ne peut être durable du fait que les emplois créés sont tributaires des subventions et dépenses publiques et les secteurs d'activité qui y ont contribué sont majoritairement à faible productivité. Enfin, la structure de la population et les faibles taux d'activité parmi les femmes indiquent que les entrées sur le marché du travail resteront encore élevées. L'article conclut que le déséquilibre offre/demande de travail est plus grave que ne le suggèrent les sources officielles et que le déficit d'emplois restera une préoccupation majeure pour les prochaines années à moins que les politiques ne revoient leur approche du chômage et ne remodelent leur stratégie de promotion de l'emploi.

Mots clés : Algérie, chômage, taux d'activité, dynamique démographique, politique d'emploi

Jel classification codes : J08, J11, J2, J82, O55.

Abstract:

This study attempted to highlight the shortcomings of the employment promotion strategy implemented in Algeria since the start of the new millennium. The Algerian authorities claim that they have succeeded in reducing unemployment which fell from over 29% in 2000 to 10% in 2010 and has hovered around 11% since then. We believe that these figures do not reflect the reality of the labor market because the conventional accounting of the job-seekers does not take into account all the available labor force. In addition, the fall in unemployment cannot be sustained because most of the jobs that made it possible are created in low productivity activities or depend on public subsidies and spending. Finally, the structure of the population and the low participation rates among women indicate that labor market entries will still remain high. The article concludes that the labor supply / demand imbalance is more serious than the official sources suggest and that the employment deficit will remain a major concern for the next few years unless the unemployment approach is reviewed and the job promotion strategy is reshaped.

Key words: Algeria, unemployment, activity rate taux d'activité, population dynamics, employment policy.

Jel classification: J08, J11, J2, J82, O55

Auteur correspondant: ARHAB Baya; Email: b.arhab_univbj@yahoo.fr

1. Introduction

Les données officielles laissent entendre que la politique de l'emploi menée depuis l'entame du nouveau millénaire a produit des résultats exceptionnels : le chômage baisse de plus de 29% en 2000 à 10% en 2010 et fluctue depuis autour de 11%. Cependant, l'étude attentive de la façon de comptabiliser les sans-emploi et de la nature des emplois créés, des secteurs d'activité qui y ont contribué montre une toute autre réalité. En effet, le déséquilibre sur le marché du travail est plus grave que ce que laissent apparaître les sources officielles et il y a des raisons de croire que le chômage risque de persister au cours des prochaines années à moins que la politique publique ne change d'orientation. C'est la thèse que nous défendons dans ce travail qui sera présenté en quatre sections. Nous aborderons dans la première l'importance de la main-d'œuvre potentielle dont il n'est pas ou pas assez tenu compte par les données officielles. Nous expliquerons ensuite pourquoi les emplois ayant conduit à la résorption du chômage ne peuvent être maintenus très longtemps. Nous évoquerons par ailleurs le risque de la persistance du chômage qui sera alimenté par des entrées futures sur le marché du travail. La dernière section explique qu'il est impératif de changer le regard porté sur les demandeurs d'emploi et remodeler la stratégie de lutte contre le chômage pour éviter au pays de vieillir avant de se développer.

2. Une définition restrictive des actifs et des chômeurs

La décrue du chômage s'explique en partie par la façon dont sont comptabilisés les sans-emploi mais aussi les actifs. D'une part, la définition de la population au chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) adoptée par l'Office national des Statistiques (ONS) ignore les individus coincés dans le halo du chômage. Ensuite, certains actifs sont comptabilisés en tant qu'occupés alors qu'ils ne le sont pas suffisamment. Enfin, les Contrats à durée déterminée (CDD) dominent dans les créations annuelles d'emploi mais il n'existe pas d'études sur le devenir des cohortes de personnes qui en ont bénéficié à l'issue de leur contrat. Il est de ce fait difficile de savoir combien d'entre elles ont trouvé un emploi permanent.

2.1. Le halo du chômage

Des personnes qui souhaitent travailler sont comptabilisées comme inactives, soit parce qu'elles ne sont pas disponibles pour travailler dans l'immédiat, soit parce qu'elles n'entreprennent pas de rechercher activement un emploi étant découragées par des quêtes infructueuses. Ainsi, autour du noyau dur des sans-emploi version BIT, gravitent des individus se situant à la frontière du chômage et qui sont regroupés sous le vocable de halo du chômage. Cette expression désigne les personnes en âge d'activité (16 à 59 ans) qui déclarent être disponibles pour travailler mais qui n'ont pas entrepris des démarches effectives de recherche d'un emploi au cours du mois précédant l'enquête, et sont considérées par conséquent inactives. La population qui se trouve dans cette situation s'est élevée à 986 000 personnes en septembre 2014 dont 488 000 hommes et 498 000 femmes. En septembre 2018, leur nombre atteint 1 637 000, soit un surcroît de 651.000 personnes en quatre ans. Le halo autour du chômage se décompose en 926 542 femmes et 710 458 hommes. Cette forte présence des femmes (plus de 55%) s'explique principalement par des raisons socio-culturelles dans la mesure où près de 50% d'entre elles évoquent les raisons

familiales pour la non recherche d'emploi. Dans le cas des hommes, plus de 25% d'entre eux estiment qu'il n'y a pas d'emploi, pourquoi alors s'épuiser à en chercher [ONSb, 2014 & 2018]. Le calcul du taux de chômage en intégrant cette population désireuse de travailler dans l'effectif de la population active, aboutit à un taux de 19,20% contre 10,6 en 2014 et de 24,86% contre 11,7% en 2018. En bref, il ne sert à rien de transformer le chômage en inactivité car lorsque la pénurie d'emplois n'est pas reflétée dans les chiffres du chômage, elle ne manquera pas de s'exprimer autrement (expansion de la pauvreté, exode des compétences) ou prendre des formes graves de violence, désordre et instabilité sociale.

2.2. Le poids des personnes en situation de sous-emploi visible

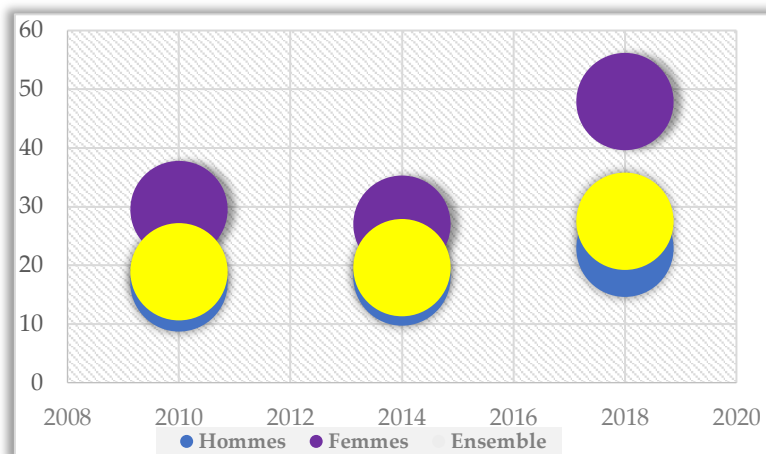
La définition du sous-emploi visible ou encore du sous-emploi lié au temps de travail a été adoptée à la 16ème Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST) en Octobre 1998¹. La 19e CIST tenue en 2013 a proposé plusieurs révisions au texte de la précédente conférence afin de lever certaines ambiguïtés. Selon l'approche de la CIST, sont considérées en situation de sous-emploi visible les personnes qui ont un emploi et qui remplissent les trois conditions suivantes durant la période de référence utilisée pour la définition de l'emploi : être disposées à effectuer des heures additionnelles, disponibles pour effectuer des heures additionnelles et avoir travaillé moins que le seuil se rapportant au temps de travail. Ce seuil peut être la limite entre le travail partiel et le travail non partiel, la valeur médiane ou moyenne ou encore les normes des heures de travail régis par la législation en vigueur. L'intérêt du concept de sous-emploi visible est de permettre d'évaluer la sous-utilisation de la main-d'œuvre potentielle dont le chômage est un baromètre imparfait. Pour l'OIT, c'est aussi un indicateur du déficit en travail décent, à côté du travail insuffisamment rémunéré, de celui qui ne correspond pas aux qualifications de l'individu entre autres.

En Algérie, une personne est considérée en situation de sous-emploi lié au temps de travail si elle a travaillé moins de 40 heures hebdomadaires durant la période de référence et qui a déclaré être disponible à faire un nombre d'heures additionnelles moyennant une augmentation de leur revenu [ONSd, 2012]. Les enquêtes-emploi auprès des ménages de l'Office National des Statistiques montrent que le nombre de personnes dans cette situation est en augmentation. Leur effectif passe de 1,844 million en 2010 à plus de 2 millions d'occupés en 2014 [ONSd 2012 & 2016]. La population occupée en sous-emploi visible dépasse les 3 millions en 2018². Pour mieux apprécier l'ampleur de la sous-utilisation de la population ayant un emploi, on procède au calcul du taux de sous-emploi qui est le rapport entre la population en sous-emploi et la population pourvue d'un emploi. Ce rapport était de 18,9% en 2010, 19,6% en 2014 et atteint 27,5% en 2018. Comme le chômage, le sous-emploi est plus développé parmi les femmes que parmi les hommes (graphique.1) et affecte plus la population active juvénile que les actifs adultes. En 2010, 32% des moins de 20 ans étaient sous-employés et 29% des occupés de cette tranche d'âge étaient dans la même situation en 2014.

¹http://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/standards-and-guidelines/resolutions-adopted-by-international-conferences-of-labour-statisticians/WCMS_087488/lang--fr/index.htm

²Nos calculs sur la base des données de l'ONSb, septembre 2018.

Graphique N°1. Taux de sous-emploi visible par sexe



Source : ONSd, 2010 & 2014 et ONSb2018

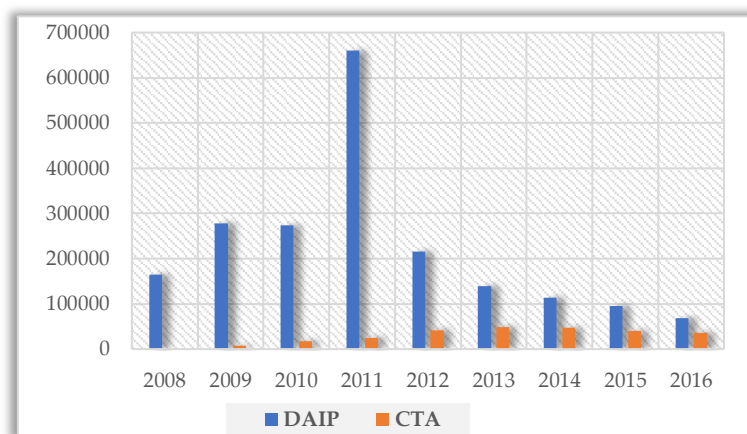
Enfin, il semble que les personnes occupées non affiliées au régime de la sécurité sociale sont particulièrement touchées par le sous-emploi dont le taux atteint 28,9% en 2010 et 30,1% en 2014 [ONSd 2012 et 2016]. Toutes ces données reflètent l'incapacité de l'économie à assurer le plein-emploi à l'ensemble de la population active. La situation des actifs occupés qui travaillent moins de 25 heures/semaine (10% des occupés en 2018), est même proche du chômage.

2.3. Après le CDD, le néant

Les dispositifs d'insertion en CDD n'assurent pas des emplois stables à un nombre acceptable de bénéficiaires. C'est à peine 3,3% de ceux qui ont bénéficié d'une insertion au titre des Emplois Salariés d'Initiative Locale (ESIL) qui ont obtenu le statut de travailleur permanent à l'issue de leur CDD sur la période 1990/1994, taux qui atteint 4% en 1999. La confirmation au poste a été plus élevée pour les jeunes recrutés à travers le dispositif Contrat Pré-Emploi (CPE) avec un taux de 11,3% de 1998 à 2001, niveau qui reste cependant très bas au vu des besoins [CNES, 2002]. Le Dispositif d'Aide à l'Insertion Professionnelle des Jeunes (DAIP) introduit en 2008 ambitionnait des niveaux de régularisation des bénéficiaires plus élevés que ceux du CPE et des ESIL qu'il vient remplacer. Le gouvernement projetait la réalisation de 450 000 insertions professionnelles par an dont 130 000 placements définitifs sur le marché du travail. Pour y arriver, le programme DAIP propose aux employeurs un Contrat de Travail Aidé (CTA) qui consiste en une prise en charge dégressive du salaire et des cotisations sociales des jeunes recrutés lorsque le contrat est renouvelé pour trois ans. Le bilan de ce dispositif de promotion de l'emploi jusqu'à 2016 indique qu'il est loin des objectifs qui lui ont été assignés. Le nombre de postes créés dépend des capacités financières de l'Etat, elles-mêmes tributaires du marché pétrolier. Le nombre de jeunes embauchés dans le cadre du DAIP dépasse les 277 000 en 2009 puis tombe à 68 200 en 2016. La seule fois où le programme excède son objectif c'est en 2011, année qui enregistre plus de 660 000 contrats. L'Etat a dû mobiliser le secteur administratif qui a absorbé 359 738 demandeurs d'emploi contre 301 072 jeunes recrutés par le secteur

économique. Notons qu'auparavant le maximum d'insertions dans les services administratifs s'est élevé à 64 982 en 2010 [CNES, 2016]. Cet accroissement soudain, qui n'a d'ailleurs pas été soutenu, s'explique par l'instabilité qui menaçait le pays suite au soulèvement en Tunisie. Pour sa part, l'effectif des jeunes ayant bénéficié d'un CTA est de 8027 en 2009, frôle les 50 000 en 2013 avant de reculer à 35 000 en 2016 (graphique. 2)

Graphique N°2. Insertion des jeunes dans le cadre du DAIP



Source : ONSa, 2014, 2016 et 2018

On peut vraisemblablement conclure à l'apparition de l'effet de rotation ou de turbine : les employeurs remplacent une personne subventionnée par une autre en contrat aidé plutôt que d'embaucher définitivement la première. Voilà pourquoi d'importants recrutements ont été effectués dans le cadre du Programme Emploi Jeunes (ESIL et CPE) et du DAIP. Ceux qui sont éjectés de l'emploi à l'issue de leur contrat, sont abandonnés à eux-mêmes étant donné qu'il n'est prévue aucune mesure d'aide ou d'accompagnement en leur faveur. Quel est le sort des personnes qui n'ont pas été confirmées à leur poste à l'issue du CDD ? Difficile de le dire parce qu'à notre connaissance, aucune enquête n'a été réalisée auprès d'une cohorte de jeunes ayant bénéficié des ESIL, CPE et DAIP. Il est toutefois permis d'avancer sans grand risque de se tromper, que pour des milliers d'entre eux, c'est back to square one, i.e. retour au chômage. De nombreux indicateurs attestent de la difficulté de l'insertion des jeunes. Ces personnes en fin de contrat ne peuvent prétendre indéfiniment aux dispositifs d'emploi temporaire. Ensuite, le secteur privé manque de dynamisme et procède à des recrutements limités et la création d'activité par les chômeurs n'est pas aisée. Et puis, tous ne souhaitent pas créer leur propre entreprise.

En bref, la politique de l'emploi ne doit pas se préoccuper uniquement du chômage et doit s'inquiéter également de l'inactivité de certaines catégories de la population. Le fait est que l'adoption de définitions inadéquates, dont l'objectif n'est pas spécialement la manipulation des statistiques pour faire croire au recul du chômage, ne sert pas la cause de la promotion de l'emploi et surtout de la croissance. Il est largement admis aujourd'hui que le travail est l'essence de la richesse et que le capital humain est beaucoup plus important pour la croissance que le capital physique.

3. La qualité de la croissance et de l'emploi

La nature de la croissance qui dépend fortement des dépenses publiques, les secteurs d'activité privilégiés et la faiblesse de la productivité du travail qui caractérisent l'Algérie, sont des facteurs qui mettent sérieusement en cause les perspectives de l'emploi.

3.1. La forte sensibilité de la croissance aux dépenses publiques

Le fait que les dépenses publiques demeurent le moteur de la croissance et de l'emploi, constitue une véritable source d'inquiétude pour deux principales raisons en dehors du classique effet d'éviction de l'investissement privé que cette pratique engendre.

Premièrement, le seul critère de dépense semble être la disponibilité de ressources financières, étant donné que les programmes se succèdent lorsque les revenus pétroliers affluent et s'arrêtent à leur assèchement. Les plans de développement lancés depuis 1970 n'ont été interrompus que par le contre-choc de 1986. Depuis, et jusqu'à la fin de la décennie 1990, la priorité est allée au remboursement de la dette extérieure et à la mise en œuvre des réformes du PAS. A partir de 2001, les investissements publics reprennent à la faveur d'un cours pétrolier des plus favorables. Alors même que les projets inscrits aux trois premiers programmes de relance (2001/2014) accusent des retards de réalisation et font l'objet de réévaluation³, un quatrième plan de 150 milliards \$ est lancé pour la période 2015/2019. La livraison de ses projets fixée à la fin 2019, a été compromise suite à la déprime du marché pétrolier qui persiste depuis juin 2014. L'Algérie ignore les conseils plusieurs fois réitérés des institutions internationales et experts nationaux et étrangers de mieux gérer les recettes pétrolières et de rationaliser les dépenses publiques. Elle snobe également l'un des enseignements de la science économique selon lequel, tout investissement au-delà de la capacité d'absorption de l'économie s'apparente à du gaspillage. Au final, les grands bénéficiaires des investissements publics sont principalement les entreprises de réalisation étrangères fortement sollicitées et les responsables corrompus qui profitent de cette manne.

Deuxièmement, la relance de l'économie et de l'emploi par la stimulation de la demande exige une élasticité suffisante de l'offre pour que le mécanisme du multiplicateur puisse fonctionner. Cela signifie que l'offre d'emploi pourra accompagner une relance de la demande via les dépenses publiques si le pays dispose de capacités de production inexploitées, sinon, il doit être en mesure de réaliser les investissements requis pour répondre à la demande créée. En plus de la disponibilité du capital, il faut que la structure professionnelle de la population active soit adaptée aux besoins des entreprises et la mobilité géographique et sectorielle des demandeurs d'emploi ne doit souffrir d'aucune contrainte. Lorsque ces conditions ne sont pas satisfaites et en présence d'une forte propension à importer, ce sont les partenaires commerciaux extérieurs qui cueilleront les bénéfices des programmes de stimulation de la demande. Dans la formulation keynésienne simple l'effet de relance par la demande, consécutif à un accroissement des dépenses publiques est une fonction décroissante de la propension à importer. Autrement dit, la

³ C'est notamment le cas du troisième plan 2010/2014 dont le montant a été initialement arrêté à 150 milliards de \$ et finalement porté à 286 milliards de \$, décision annoncée lors du conseil du gouvernement du début juin 2010. Les 136 milliards de \$ de rallonge servent à finaliser les projets programmés dans les deux premiers plans.

valeur du multiplicateur mesurant l'impact des dépenses sur le produit et l'emploi décroît lorsque l'élasticité des importations au PIB, évaluée par le coefficient d'élasticité (variation des importations / variation du PIB), est importante. Dans ces conditions, une accélération de la croissance économique induit un accroissement des commandes de produits intermédiaires et d'équipements aux fournisseurs étrangers. Une variation des importations plus forte que celle du PIB traduit une rigidité de l'offre domestique, ce qui affaiblit les effets d'une relance sur l'emploi et accroît le déficit extérieur.

C'est ce scénario qui se vérifie en Algérie où les pré-requis pour la réussite d'une politique de relance à la keynésienne ne sont pas réunis. L'augmentation des dépenses ne profitent nullement aux entreprises locales, en dehors de celles du bâtiment et travaux publics et matériaux de construction, comme l'indique l'élasticité des importations au PIB. Celle-ci reste élevée, bien qu'elle soit marquée par de fortes variations d'une année à l'autre. Globalement, le coefficient d'élasticité a été supérieur à 2 sur la période 2001/2013 ; il était de 2,246 de 2001 à 2006, 3,409 entre 2006 et 2011 et recule à 2,150 de 2011 à 2013 [CNUCED, 2017]. L'Etat a fini par freiner la demande de biens de consommation dans une tentative d'infléchir l'évolution des importations par une disposition de la Loi de Finance (LF) 2009 qui supprime le crédit à la consommation. A partir de 2016, il va plus loin en réinstaurant le système de licences d'importation. Ce dernier laissera place à l'interdiction pure et simple de l'importation de 900 produits en janvier 2018 et l'élargissement de la liste des marchandises soumises à la Taxe Intérieure de Consommation au taux de 30% pour 10 familles de produits finis et le relèvement des droits de douanes pour 32 familles de produits finis [LF 2018].

Les exportations sont largement dominées par les hydrocarbures. La part des autres secteurs reste des plus marginales et le seuil psychologique d'un milliard de dollars de produits hors hydrocarbures exportés n'a été atteint qu'en 2006, pour une valeur de 1,18 milliards de \$ [DGD, 2007]. Ce chiffre monte à 1,94 milliards de \$ en 2008, soit à peine 2,45 % du montant global des exportations. Un autre indicateur de la faiblesse des entreprises algériennes à l'export est le nombre de produits exportés : il est de 184 en Algérie, soit six fois moins qu'en Tunisie (1193 produits) et au Maroc (1120 produits)⁴. En outre, les produits exportés sont simples et ne nécessitent pas de longues heures de travail de transformation. Il s'agit de semi-produits et de produits bruts qui ensemble constituent plus de 70% des exportations hors hydrocarbures (hh). La production et les exportations sont cantonnées au secteur primaire et l'Algérie n'est même pas compétitive dans les activités où la Tunisie (textile, cuir et chaussures, huile d'olive, dattes, poissons) et le Maroc (textiles, cuir et chaussures, agrumes, construction mécaniques) s'en sortent bien.

3.2. L'hypertrophie des secteurs à faible productivité et de l'économie parallèle

L'analyse des données sur l'évolution du PIB réel hh et sa répartition par secteurs d'activité pour la décennie 2000 (tab. 1) montre que ce sont les bonnes performances des secteurs à faible productivité -BTP et services- qui soutiennent la croissance et l'emploi. L'Algérie a lancé de

⁴ Bouzidi au cours de la rencontre débat du Forum des chefs d'entreprises du 13/04/10 sur le thème *Quel avenir pour l'entreprise algérienne ?*

grands projets d'infrastructures et de construction de logements qui sollicitent fortement le secteur du bâtiment et mobilisent des moyens de réalisation importants, d'où cette impression que l'économie est en bonne santé. En parallèle, les investisseurs privés ont profité de la libéralisation pour se précipiter sur les activités du bâtiment et des services réputées peu gourmandes en capital et au retour sur investissement rapide. Le nombre de PME dans la branche des services⁵ est passé de 77 498 en 2003 à plus de 302 000 unités en 2016. L'effectif des entreprises du BTP a plus que doublé (de 57 255 à 129 762) entre 2003 et 2010 et approche les 175 000 en 2016 [MPMEART 2003, MIPMEPI 2011 & MIM 2017]. Seuls sont donc négligés de part et d'autre, les investissements qui exploitent et transforment localement les gisements de ressources naturelles dont regorge le pays pour créer des richesses tangibles. L'industrie, secteur qui a permis le développement des nations riches et qui a hissé les dragons asiatiques au rang d'Etats membres de l'OCDE, se trouve en très grande difficulté en Algérie. Ce secteur contribue de plus en plus faiblement au PIB, sa part étant passée de 20,8% en 1990 à 10% en 1996 et 6% en 2004 et se stabilise aujourd'hui autour de 5%. Cette performance rappelle celle observée durant les trois premiers plans de développement 1969/1977. En effet, le taux de satisfaction de la demande nationale en produits industriels chute de 48% en 1967 à 24% en 1977 alors que la croissance réelle de la PIB était élevée (avec respectivement 11%, 6% et 5,5% pour les trois plans) [CNES, 2005]. Pendant ce temps, l'emploi n'a pas cessé d'augmenter, conduisant à des situations de sureffectifs dans les entreprises publiques. L'industrie privée, pour sa part, affiche des taux de croissance positifs mais insuffisants, sa contribution au PIB et à l'emploi reste de ce fait limitée. En bref, les secteurs qui se portent bien sont ceux qui produisent des biens et services non échangeables (BTP et services marchands et non marchands). Autrement dit, des biens et services qui ne peuvent ni être exportés pour limiter la dépendance aux hydrocarbures ; ni se substituer aux importations lorsque le manque de réserves de changes impose une réduction des approvisionnements depuis l'étranger.

Tableau N°1. Croissance du PIB réel (hh) et sa ventilation par secteurs d'activité (%)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
PIB	4	4	4	5,9	6,2	4,7	5,6	6,4	5,8	-
Agriculture	-5	13,2	-1,3	19,7	3,1	1,9	4,9	5	-5,3	20
BTP	5,1	2,8	8,2	5,5	8	7,1	11,6	9,8	9,8	8,7
Industrie publique*	-1,9	-1,3	-1	-3,5	-1,3	-4,5	-2,2	-3,9	1,9	0,7
Industrie privée	5,3	3	6,6	2,9	2,5	1,7	2,1	3,2	-	-
Services marchands	3,1	3,8	5,3	4,2	7,7	6	6,5	6,8	7,8	8,8
Services publics	2	2	3	4,5	4	3	3,1	6,5	8,4	7

Source: IMF (January 2003, March 2007, March 2008, February 2011), OECD (2008). *industries manufacturières.

⁵ Non inclus les personnes physiques exerçant des professions libérales.

L'ampleur prise par les activités informelles constitue un danger pour l'avenir de l'économie et de l'emploi, en dépit de leur contribution à la réduction du chômage à brève échéance. Pour rappel, le poids du travail informel dans l'emploi total est passé de 13,8% en 1992 à 50,1% en 2010. Hors agriculture, sa part s'établit aux mêmes dates à 17,5 % et 45,6% [CNES 2004, Souag & al. 2016]. L'essor de ces activités s'est nourri en partie du manque d'opportunités d'emploi dans l'économie formelle. Travailler au noir est pour beaucoup de personnes le seul moyen d'échapper à la pauvreté. D'ailleurs, l'informel de subsistance ou de complément de revenus modestes sous forme de petites productions domestiques et travail à domicile (Gardiennage d'enfants, soutien scolaire, préparation de galettes et gâteaux, couture et tricotage, ...), n'est pas vraiment nuisible. Il faut réfléchir aux moyens d'intégrer ces activités à l'économie officielle car s'il est vrai que des mesures sont déjà prises dans ce sens (microcrédit, formation en faveur des femmes au foyer ...), elles restent insuffisantes tant les entraves à l'initiative privée sont multiples. En revanche, le développement que connaissent la fabrication et la commercialisation de quantités très importantes d'une large gamme de biens (produits alimentaires, habillement, détergents...), la contrefaçon et la mise en vente de produits importés frauduleusement, causent d'énormes préjudices à l'économie. Ce segment du secteur informel est parfaitement organisé avec des réseaux d'importateurs, de vendeurs et des relais, y compris au sein de l'administration, ce qui lui permet de prospérer.

La prolifération des activités non déclarées à grande échelle, constitue un véritable frein au développement du pays et à l'emploi pour diverses raisons. D'abord, les produits fabriqués au noir sans contrôle ni surveillance et ceux importés illégalement, sont d'une qualité douteuse et peuvent nuire à la santé publique et porter préjudice aux entreprises déclarées qui souffrent d'une concurrence déloyale et dont l'image est ternie par la contrefaçon. L'unité étatique BCR (boulonnerie, coutellerie, robinetterie) certifiée aux normes ISO, fait les frais de telles pratiques. Selon son Directeur général⁶, l'inondation du marché par des produits contrefaits constitue l'une des principales contraintes que rencontre l'entreprise. Il cite l'exemple d'un lot de 30 000 pièces estampillées BCR en provenance de l'étranger qui a été, pour une fois, intercepté et bloqué au port d'Alger. Ensuite, ce n'est certainement pas avec le type d'activités développées en informel que le pays pourra conquérir les marchés internationaux et diversifier ses exportations ou encore attirer les IDE. Contrairement à ce qui se passe en Algérie, des normes strictes de sécurité et de qualité des produits sont exigées et les contrôles sont très sévères à l'entrée des marchés étrangers. Les observateurs extérieurs perçoivent la situation de fraude qui caractérise le pays comme une forme de défiance à l'égard de ses institutions, ce qui altère considérablement le crédit de l'Etat aux yeux des investisseurs étrangers. Enfin, il y a un manque à gagner inestimable pour l'Etat en matière de recettes fiscales. A cela, il convient d'ajouter le non versement des cotisations sociales qui affecte la capacité de la caisse de la sécurité sociale à prendre en charge ses affiliés.

3.3. La faiblesse de la productivité du travail

Une amélioration de la productivité du travail (PT) signifie l'abaissement des coûts, ce qui permet de réduire les prix et d'accroître la demande intérieure et/ou extérieure étant donné

⁶ El Watan du 08/02/2004

l'amélioration de la compétitivité sur les marchés internationaux. Pour satisfaire cette demande supplémentaire, les entreprises sont, du moins en théorie, amenées à embaucher. Les choses ne vont pas ainsi en Algérie en raison de la faiblesse endémique de la productivité du travail. De nombreuses études [Keller & al. 2002 ; Chemingui, 2003 ; Chemingui & al. 2003 ; FMI, 2003 ; Pissarides & al. 2005 ; CNES, 2005] ont soulevé cette question et estiment qu'il s'agit d'un sérieux problème qui bride la croissance et l'emploi à long terme. La PT accuse un recul de 2,2% (la plus mauvaise performance de la région MENA) sur la période 1989/1997. En parallèle, l'élasticité de l'emploi à la croissance (soit le rapport de la croissance de l'emploi à celle du PIB) s'est élevée à 3,6 au cours de la même période [Keller & al. 2002]. Selon Dyer (2005), la production par travailleur a continué à baisser (-1%) entre 2000 et 2004. L'accroissement du produit s'accompagne donc d'une augmentation beaucoup plus importante des embauches. Mais n'est-ce pas ce qui est recherché, une croissance riche en emplois pour faire reculer le chômage ? Oui mais pas aux dépens de la productivité du travail dans tous les secteurs d'activité.

La faible productivité du travail s'explique par plusieurs facteurs, dont la prédominance des activités à faible productivité déjà évoquée (section 22). Revenons sur le cas de la fonction publique dont les effectifs ont crû à un rythme de 3,3% sur la période 1985/1995, faisant grimper le nombre de fonctionnaires pour 100 habitants de 4,1 à 4,4 entre les deux dates. Ce ratio est plus élevé que la moyenne pondérée (moins de 3) pour le Maroc, la Tunisie, la Jordanie et la Syrie ou encore celle de 2,3 pour la Malaisie, la Thaïlande, l'Indonésie, Singapour, les Philippines et la Corée. La contribution de la fonction publique apparaît aussi nettement à travers son poids dans l'emploi total : de 23,4% en 1985, elle passe à 28% en 1995 puis se réduit à 23% en 2000 et 18% en 2005 [Nashashibi & al., 1998 ; Kangni 2007]. L'autre facteur mis en avant est la mauvaise allocation du capital humain [ETF, 2005 & 2007]. Il semblerait qu'en Algérie, tout comme Pritchett (1996) le rapporte pour d'autres pays en développement (PED), l'accroissement du stock de capital humain auquel a donné lieu l'élévation du niveau d'éducation de la main-d'œuvre, ne se soit pas traduit par une augmentation du produit par travailleur. Ceci n'est pas étonnant quand on sait que des ingénieurs, des informaticiens, des gestionnaires..., sont affectés à des emplois administratifs ou enfermés dans des entreprises dont l'innovation est loin d'être le premier souci. Dans ces conditions, l'éducation profite plus aux individus qui s'en dotent qu'à l'économie dans son ensemble. Pour les diplômés de l'université, l'emploi dans le secteur public qui offre divers avantages en plus d'un salaire convenable, est une aubaine. Chemingui & al. (2003) notent que: « In the MENA region [...] the difficulty to transform education investment to economic growth lies in the fact that an important share of human capital is lost in rent seeking activities. Since its independence, Algeria set up mechanisms guaranteeing graduates of high school employment in the public sector. In practice, rent seeking behaviour constitutes a waste of productive resources». Gelb & al. (1991) évoquent ce même problème de recherche de rente dans de nombreux PED où les politiques souhaitant obtenir le soutien des élites intellectuelles, favorisent ce type de comportement. Enfin, le chômage des diplômés qui prend

⁷ La croissance de la PT était de 1,1% au Maroc (1993/1999) et en Iran (1992/1999) ; de 1,6% en Egypte (1988/1998) et 1,9% en Tunisie (1989/1997) [Keller & al.].

des proportions inquiétantes⁸, constitue la forme extrême de la mauvaise allocation qui s'apparente au gaspillage du capital humain.

Un autre facteur qui nous semble peser dans la persistance de la faible productivité en particulier dans les entreprises publiques, tient au comportement des travailleurs. Ils semblent adopter la posture d'insiders non susceptibles d'être remplacés en dépit du chômage élevé comme l'illustrent plusieurs exemples. Une enquête⁹ réalisée auprès d'une vingtaine d'unités publiques du secteur agro-alimentaire totalisant 8 000 salariés, indique qu'elles auraient perdu 98 000 journées de travail (en moyenne 12,25 journées/salarié) au cours du dernier trimestre 2009. Ces pertes sont dues à des absences justifiées par des certificats médicaux de complaisance, à l'arrivée en retard sur le lieu de travail, aux journées non travaillées à la veille ou au lendemain des fêtes à cause des difficultés de transport, au mois de Ramadhan où tout tourne au ralenti, aux très nombreuses journées chômées et payées, aux absences en raison des routes barrées par la population qui exprime son mécontentement... Un dernier facteur contribuant à la faiblesse de la PT est la réduction du temps réglementaire du travail dont la durée a été ramenée de 44 à 40 heures à partir du 11 mars 1997 (ordonnance 97/03 du 11/01/1997) sans que cette mesure ne soit assortie d'un ajustement des salaires à la baisse.

4. La pression continuera à s'exercer du côté la demande

La situation du marché du travail risque de se tendre davantage durant les prochaines années en raison de la pression que va continuer à exercer la demande d'emploi. Celle-ci sera alimentée par l'importance des cohortes de jeunes qui investiront le marché du travail, un changement probable des comportements d'activité parmi les femmes, et enfin à un degré moindre, l'impact qu'exercera la suppression de la retraite avant l'heure décidée en 2016.

4.1. Une structure démographique favorable à l'augmentation du nombre d'actifs

La population algérienne présente une structure caractérisée par l'importance des 15/64 ans, soit le segment où se concentrent les personnes en âge de travailler. La part de cette tranche d'âge dans l'ensemble de la population qui se situait à 67,3% en 2010 est estimée à 63,8% en 2030 et représentera toujours plus de la moitié de la population (62,3%) en 2050. La part des personnes âgées de 25 à 64 ans, catégorie caractérisée par des taux d'activité plus élevés que ceux des moins de 25 ans, atteindra à elle seule 47,1% de l'ensemble des algériens en 2030 et 49,5% en 2050 contre 46,5% en 2010. La part des 25/64 ans estimée pour 2050 est du même ordre que celle projetée pour l'année en cours (49%) [WPP, the 2019 Revision]. Ce regain de la proportion des individus en âge de travailler comparé à 2030 peut être imputé au rebond de la croissance démographique d'un plancher de 1,48% en 2000 à 2% en 2010 puis de 2,17% en 2016 [MSP, 2003 & ONS, 2018]. Cette remontée résulte de la prospérité qu'a connue le pays avant la chute du cours pétrolier en 2014. Le baril à plus de 100 dollars a donné lieu à une détente au plan économique qui a permis de soutenir l'emploi et distribuer des dizaines de milliers de logements, ce qui à son tour favorise la nuptialité et la natalité. Toutefois, l'Algérie ne retournera

⁸ En mai 2019, le chômage parmi les personnes de niveau universitaire était de 17,4% contre 3% parmi les personnes sans instruction [ONSb, 2019].

⁹ El Watan, Supplément économique du 5 au 11 avril 2010.

probablement pas à sa situation des années 1970 du point de vue nuptialité et fécondité car des comportements tels que l'adoption du modèle de la famille restreinte est également le fruit des changements socio-économiques et culturels qui sont difficilement réversibles. Néanmoins, le gouvernement se montre prudent et veut éviter le retour à une démographie galopante.

L'autre segment de la population qui est important pour l'évolution future du nombre des actifs est celle des enfants de moins de 15 ans. Selon le WPP the 2019 Revision, leur part dans l'ensemble de la population a baissé de 47% en 1970 à 27,3% en 2010, puis connaît une inflexion à la hausse (30,8% en 2020) avant de retrouver son niveau de 2010 (27,2%) en 2030. Ce bref changement de tendance est probablement le résultat de l'évolution de la démographie entre 2000 et 2016 qui a également impacté le poids des 25/64 ans, comme nous l'avons souligné plus haut. Ainsi, la transition démographique qui a débuté au milieu de la décennie 1980 a donné les premiers signes de détente sur la scolarité dans l'enseignement primaire, il y a déjà quelques années. En revanche, elle ne devait commencer à produire son impact sur le marché du travail à partir de 2015. Les personnes en quête d'un premier emploi vont donc être nombreux à affluer sur le marché du travail. Durant la période 2010-2015, les entrées nettes sur le marché seraient les plus fortes, puis la pression exercée par la demande d'emploi entamerait une tendance à la baisse après 2015. Cependant, ces prévisions doivent être révisées en décalant d'une dizaine d'années l'impact de la transition démographique sur la population active afin de tenir compte de la hausse de l'accroissement démographique qui a accompagné la prospérité des années 2000.

4.2. La faiblesse des taux d'activité actuels parmi les femmes

En 2018, le taux de participation des hommes à la population active était de 67,7%. Ce taux est équivalent à celui de la population masculine dans de nombreux pays (67,8% en Suède et 66,7% en Allemagne) ; il est même supérieur à ceux enregistrés par des Etats développés tels que l'Italie (59,3%), la France (60,2%) et l'Espagne (63,8%). La situation est différente dans le cas des femmes dont les niveaux d'activité restent parmi les plus faibles du monde. Le taux de participation des algériennes qui était de 14,6%¹⁰ la même année est inférieur de 7 points à ceux des marocaines et des égyptiennes et se situe à moins de 9 points de celui des tunisiennes. Se rapprocher des niveaux d'activité féminins observés dans les pays du pourtour méditerranéen les moins performants (Turquie 34,1% ou l'Italie 40,8%), demandera à l'Algérie de déployer de grands efforts pour amener les femmes à investir le marché du travail. Egaler les pays où les taux de participation dépassent les 58% comme au Danemark (58,3%), au Canada (61%) ou en Norvège et Australie (60,4%) (tableau 2), est un objectif qui ne peut même pas être envisagé avant plusieurs décennies étant donné le rythme lent auquel évoluent les déterminants de la présence des femmes sur le marché du travail (facteurs socioculturels et niveau de développement). Les faibles taux d'activité professionnelle des algériennes se répercutent sur leur part dans la population active qui s'est élevée à moins de 17,6% en 2018. Cela représente bien moins que la part des femmes en Egypte (23,5%), au Maroc (24,2%) et en Tunisie (26,4%), qui sont eux-mêmes mauvais élèves en comparaison avec d'autres pays musulmans. A titre

¹⁰ Selon l'ONSb (2018), ce taux est de 16,4% en 2018 mais nous avons choisi de travailler avec les données de la banque mondiale pour faciliter la comparaison avec d'autres pays. Et puis, le taux avancé par l'ONS est certes plus élevé mais il demeure inférieur à celui des femmes des autres pays que nous avons évoqués.

d'illustration, les femmes représentent 33% de l'ensemble des actifs en Turquie et 39% en Indonésie [World Bank, 2020].

Tableau n°2. Taux de participation par sexe en Algérie et dans quelques pays

Pays	Hommes		Femmes	
	2000	2018	2000	2018
Algérie	74,7	67,7	11,9	14,6
Maroc	76,9	70,3	24,3	21,6
Egypte	72,6	70,8	19,9	21,8
Tunisie	71,2	69,7	23,2	23,9
Turquie	72,6	72,7	26,3	34,1
Italie	61,2	59,3	35,3	40,8
Afrique du Sud	66,4	62,8	45	49,5
France	62,9	60,2	48,5	50,8
Indonésie	83,6	77,5	51,1	53
Finlande	66,2	63	56,2	55,7

Source: World Bank (2020)

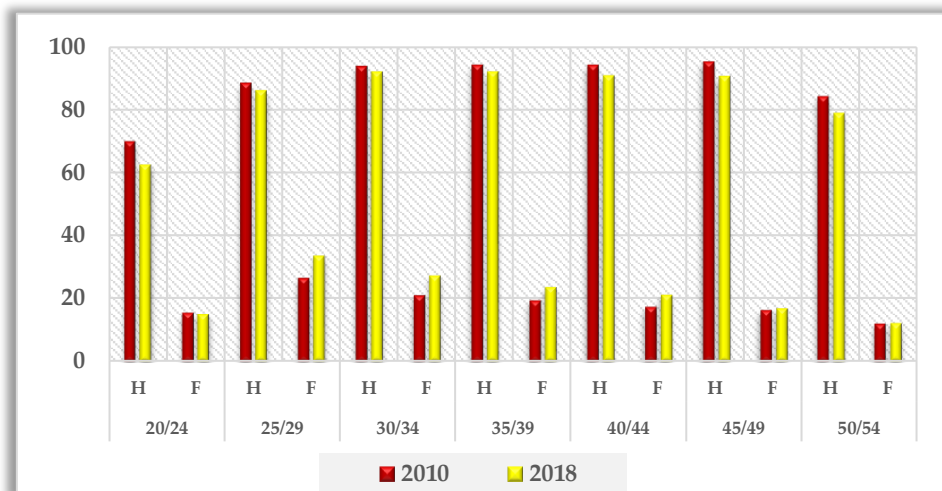
La structure de la population active par âge indique que les femmes rejoignent plus tardivement le marché du travail (après 20 ans) que les hommes¹¹ et n'y restent pas très longtemps. Le graphique 3 montre que plus de 60% des garçons de 20 à 24 ans sont actifs contre à peine 15% des filles de la même tranche d'âge. L'activité professionnelle des femmes est la plus importantes quand elles ont entre 25 et 29 ans ; leur taux de participation à la force de travail était de l'ordre de 26,5% en 2010 puis approche les 34% en 2018. Enfin, pour plus de 80% des hommes, la période d'activité professionnelle s'étale sur une trentaine d'années (de 25 à 54 ans) tandis que les femmes ont tendance à quitter le marché du travail quand elles approchent les 40 ans. Il semblerait que leur rôle au sein du foyer¹² s'impose à elles et ne laisse pas de place aux activités rémunérées en raison principalement d'obstacles culturels et de problèmes concrets (difficultés de garde des enfants, de transport...). On pourrait dire également que celles qui quittent le marché du travail pour s'occuper de leurs enfants en bas âge n'y retournent plus. Leur taux d'activité économique baisse à mesure qu'elles avancent en âge ; il est d'à peine 12% parmi les femmes de 50 à 54 ans contre 79% pour les hommes en 2018.

Les taux d'activité féminins vont donc probablement augmenter même si à une cadence lente ; c'est une nécessité économique à la fois pour les ménages et pour le pays, ce qui augmentera d'autant l'effectif de la main-d'œuvre disponible. Si l'on fait l'hypothèse d'une augmentation de la participation des algériennes à l'activité professionnelle pour rattraper le niveau enregistré en 2018 par leurs voisines tunisiennes (23,9%), l'effectif de la population active féminine s'élèverait à 4,434 millions dès 2030 et atteindrait 4,901 millions en 2035. Si nous nous montrons plus prudent et supposons un taux d'activité du même ordre que celui des marocaines, la population active féminine s'élèvera alors à 4,007 et 4,429 millions respectivement aux dates.

¹¹ En 2018, les taux d'activité pour les jeunes de 15 à 19 ans se sont élevés à 2,1% pour les filles contres 21,1% pour les garçons [ONSb, 2018].

¹² Les algériennes se marient entre 25 et 30 ans et leur premier enfant arrive vers leurs 32 ans.

Graphique N°3. Taux de participation par sexe et tranches d'âge



Source : ONSb, 2010 & 2018

4.3. L'impact de la suppression de la retraite avant l'âge légal

La possibilité de se retirer du marché du travail avant l'âge légal de 60 ans a été introduite au cours des années quatre-vingt-dix pour faire face à l'aggravation du chômage suite aux réformes intervenant dans le cadre du plan d'Ajustement Structurel. Favoriser les sorties en retraite précoces était censé libérer des postes de travail pour occuper les jeunes primo-demandeurs d'emploi. Trois formules de départ sont proposées aux salariés. La retraite anticipée peut être accordée aux travailleurs licenciés à l'âge de 50 ans (45 ans pour la femme) pour des raisons économiques (Décret législatif n° 94-10 du 26 mai 1994). Les salariés peuvent aussi prétendre à une retraite proportionnelle sur demande à condition d'atteindre 50 ans (de 45 ans pour les femmes) et de justifier de 20 ans de cotisations effectives (15 ans pour les femmes). Enfin, la retraite sans condition d'âge est accordée à ceux ayant cotisé 32 ans (Ordonnance n° 97-13 du 31 mai 1997). En outre, les employés de la Fonction publique, des ministères et des différentes administrations atteignant les 60 ans sont systématiquement mis à la retraite à partir de 2013 suite à une instruction du Premier ministre.

Ce changement de la loi en matière de retraite a produit un impact visible sur le nombre de travailleurs qui quittent le marché du travail prématurément. Ceci est particulièrement vrai à partir de 2016 suite à la décision du gouvernement de mettre fin à la retraite avant l'âge légal qui a incité des dizaines de milliers de salariés, notamment de l'éducation nationale, à se retirer du marché du travail. Les départs en retraite proportionnelle sont passés de 55 052 en 2011¹³ à 99 212 en 2016 et atteignent 101 926 en 2017¹³ tandis que les sorties en retraite normale se sont situées à 35 496, 26 371 et 25 983 respectivement aux trois dates. Si l'on tient compte des retraites sans conditions d'âge, le nombre de départs précoces est passé de quelques 80 000 en

¹³ Nos calcul à parti des chiffres de la CNR, *Chiffres caractéristiques*, <http://cnr.dz/la-pension-de-retraite>. Nous avons ignoré les départs en retraites anticipée en raison du nombre insignifiant de bénéficiaires (0,91% de l'ensemble des retraités en 2012 et 0,017% en 2017).

2013 à plus de 137 400 en 2017¹⁴. A titre de comparaison, les retraités avant leurs 60 ans étaient de l'ordre de 17 000 entre 2000 et 2011¹⁵. L'augmentation des retraits prématurés du marché du travail a été très dommageable pour la CNR et pour l'économie. En effet, le départ des travailleurs n'ayant pas atteint 60 ans ou n'ayant pas cotisé pendant 32 ans cause une perte de cotisations mais aussi de compétences et n'a pas généré des masses d'emplois. C'est pourquoi le gouvernement décide de revenir au régime de la retraite à 60 ans (Loi n° 16-15 du 31 décembre 2016). Ceci ne manquera pas d'impacter le nombre de postes disponibles pour les nouveaux demandeurs d'emploi qu'il faut évaluer.

5. La nécessité de changer de stratégie d'emploi pour «devenir riche avant de vieillir»

Nous avons établi dans les sections précédentes que le taux de chômage actuel est certainement plus élevé que les chiffres officiels. Nous avons également montré que la croissance et les secteur d'activité qui la portent ne sont pas de nature à offrir des emplois en nombre suffisant pour répondre à la demande toujours croissante durant les prochaines années en raison de la structure par âge de la population et de l'élévation probable des taux d'activité parmi les femmes. Pour toutes ces raisons, le chômage risque de sévir encore si l'approche du problème ne change pas et si la politique d'emploi garde la même orientation/ n'est pas remodelée. Jusqu'à présent, la question du déficit d'emplois a été traitée loin des autres difficultés économiques du pays comme si le problème tient à des facteurs exogènes déconnectés de la structure de l'économie et de son fonctionnement. De ce fait, les pouvoirs publics ont cru venir à bout du chômage en empruntant des dispositifs d'insertion professionnelle temporaire introduits dans les pays industrialisés ; essayant de limiter son ampleur au lieu de prévenir le problème en s'attaquant à ses causes. Sans vouloir remettre en cause la nécessité d'un soutien à l'emploi y compris sous forme de CDD dans les moments difficiles de crise, on ne peut pas s'attendre à ce que la généralisation et la reconduite de cette politique pendant plus d'un quart de siècle puisse faire reculer durablement le chômage. Pour y arriver, il est impératif de :

5.1. Adopter une stratégie globale

L'Algérie a besoin d'une stratégies globale et intégrée afin de construire une économie productive au lieu d'être obnubilée par l'occupation, même temporaire, du maximum de ses chômeurs en multipliant les emplois stériles. Contrairement à la période de planification centralisée où le pays avait une vision de son avenir et s'appuyait sur une stratégie adossée à des fondements théoriques solides, le pays navigue à vue, errant au gré du prix du baril de pétrole. L'absence de vision globale conduit à des incohérences multiples dans la politique publique ce qui entrave le décollage économique en l'Algérie et l'empêche d'entretenir une dynamique de croissance à long terme. La période 2000/2016 a été particulièrement féconde en travaux, réunions, plans, stratégies et projets visant le développement de tel ou tel autre secteur de l'économie nationale. Il y a eu les assises nationales de la PME, la stratégie pour le développement du tourisme à l'horizon 2015, le plan national pour le développement agricole et

¹⁴ L'importance du nombre de départs enregistrés en 2017 s'explique par la décision du président de la république de différer de deux ans le retour à la retraite à 60 ans.

¹⁵ Selon monsieur Boudierba, ancien membre du conseil d'administration de la Caisse nationale de la sécurité sociale (CNAS) dans le quotidien national *Courrier d'Algérie* du 10/11/2019

rural, la nouvelle stratégie industrielle (2007), la nouvelle stratégie nationale de lutte contre le chômage et la promotion de l'emploi (2008), un plan pour la promotion de la pêche... et le dernier projet en date, le nouveau plan de croissance dévoilé en 2016. Un tel dynamisme est appréciable et aurait certainement produit des résultats probants s'il n'était pas entaché de plusieurs failles graves. Il est en particulier empreint d'anarchisme car les différents ministères travaillent en solo sans coordonner leurs efforts et poursuivent des objectifs propres, indépendants les uns des autres. Ainsi, la nouvelle stratégie industrielle du ministre de l'industrie et de la promotion de l'investissement, qui retient l'agroalimentaire parmi les activités à promouvoir, n'a pas été pensée en collaboration avec le ministère de l'agriculture. Ce dernier a lui aussi bénéficié d'un plan propre à lui. Dans ces conditions, les multiples stratégies sectorielles peuvent se heurter les unes aux autres. Enfin, les différents ministères se fixent souvent des objectifs irréalistes. L'exemple qui retient notre attention est l'objectif arrêté lors des assises de la PME en 2004 de porter le nombre de PME d'environ 313 000 à un million en 2010, alors que les investisseurs se heurtent à des obstacles souvent insurmontables dans leurs démarches. Parallèlement à la multiplication des plans et stratégies sectoriels, des Fonds dotés de sommes importantes ont poussé comme des champignons : fonds pour le développement de l'emploi, fonds pour le développement agricole et rural, fonds grand sud, fonds pour les hauts plateaux, fonds pour la promotion de l'investissement, fonds des catastrophes naturelles, fonds pour la promotion des exportations, ... Les sommes allouées à ces différents fonds sont consommées alors qu'aucun changement notable sur la croissance des secteurs importants (industrie, agriculture et pêche) n'est enregistré, et les objectifs visés, parmi lesquels la création d'emplois est une constante, restent à l'état de simples vœux.

5.2. Considérer les sans-emploi comme une richesse au lieu d'un fardeau

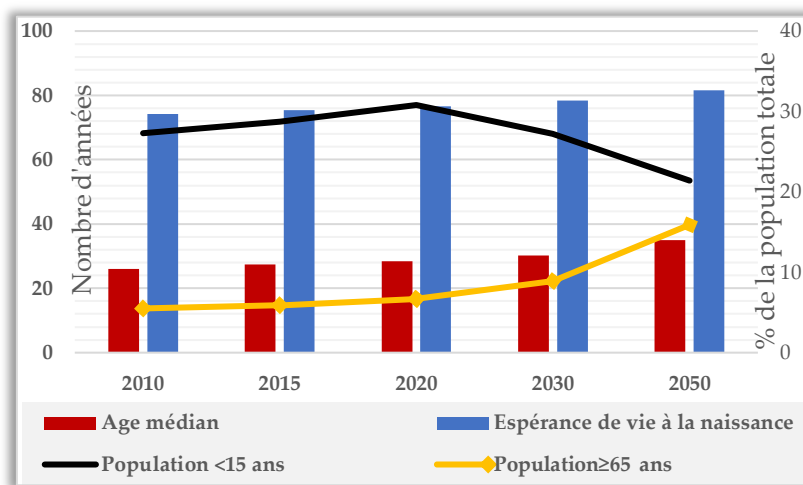
Les demandeurs d'emploi continuent à être regardés comme un fardeau au lieu d'un potentiel de travail et une source de richesse inexploités. Adopter cette vision restrictive, c'est se condamner au sous-développement puisque les réserves de pétrole, la seule ressource dont l'Algérie a usé et abusé jusqu'à présent pour satisfaire ses différents besoins, sont en voie d'épuisement. Sous-estimer sa richesse humaine c'est également ignorer que des pays pauvres en ressources naturelles à l'image du Japon et des tigres asiatiques, ont réussi à se hisser en l'espace de deux à trois décennies, au rang de pays riches et développés grâce au génie de leur capital humain et aux efforts de leurs travailleurs. Il est donc temps d'aborder la problématique depuis l'autre bout de la lorgnette et d'adopter la vision positive selon laquelle, il n'y a de richesse, ni force que d'hommes. Cette citation de Jean Bodin qui date du XVI^e siècle reste d'actualité et le travail est considéré comme l'essence de la richesse. Ceci a pu être confirmé par l'expérience de l'Asie du sud-est dans les années 80. Cette région a su profiter d'une population active nombreuse (effet volume) et d'une élévation des taux de scolarisation (effet qualité) pour accélérer sa croissance. L'Algérie se trouve aujourd'hui dans une situation semblable à celle de l'Asie du sud-est à l'époque de son décollage économique du point de vue démographique, et cela constitue une excellente nouvelle pour ses perspectives de croissance.

Le fléchissement démographique observé en Algérie entre la fin de la décennie 1990 et l'année 2000 fait reculer le taux de dépendance (le rapport entre les inactifs -individus de moins de 15

ans et de plus de 65 ans- aux actifs -personnes âgées de 15 à 65 ans) de 1,016 en 1970 à 0,486 en 2010. Ce rapport remonte à 0,528 en 2015 puis atteint 0,6 en 2020 et baissera à nouveau à 0,567 vers 2030¹⁶. En d'autres termes, il n'y aurait plus que 56,7 personnes économiquement dépendantes pour 100 individus en âge de travailler en 2030 contre 101,6 en 1970. Ce différentiel population active/ population dépendante désigné également sous le vocable de cadeau ou de boni démographique, n'est cependant qu'un potentiel de croissance créé par la dynamique de la démographie. Ce potentiel se constitue d'un réservoir de main-d'œuvre et des possibilités d'épargne et donc, d'investissement dont le financement sera couvert localement. La transformation de cette capacité en croissance réelle, appelle une aptitude de l'économie à embaucher utilement ces cohortes de nouveaux demandeurs d'emploi, ce qui nécessite un effort d'investissement en capital physique et humain (en quantité et en qualité), l'achèvement des réformes économiques et l'introduction des mécanismes institutionnels favorables à l'investissement privé. Si les choses persistent telles qu'elles se présentent actuellement, il est permis de croire qu'une telle transformation n'aura pas lieu. L'emploi dans les secteurs créateurs de richesses continuera à manquer et le boni démographique se transformera en fardeau dans la mesure où il se traduira par une intensification des pressions sur le marché du travail. L'Algérie a pourtant besoin de profiter de cet effet d'aubaine démographique qui ne durera pas longtemps pour accélérer sa croissance car à partir de maintenant, l'évolution de sa démographie lui sera défavorable. Alors que les cohortes qui feront leur entrée sur le marché du travail seront moins importantes, on assistera à l'arrivée de générations nombreuses à l'âge de la retraite. Les données du WPP, 2019 indiquent que l'effectif des plus de 65 ans aurait gagné presque un million d'individus (0,994 million) entre 2010 et 2020 et s'enrichira de plus 1,54 million durant la décennie suivante. Cette évolution défavorable de la structure de la population sera aggravée par la poursuite de l'allongement de la durée de vie (graph.4). L'espérance de vie à la naissance a gagné 26,6 années entre 1950 et 2000 et cette tendance se poursuivra. De même, le recul de la mortalité à tous les âges fait grimper l'espérance de vie des plus de 65 ans. Après avoir gagné 4 ans en un demi-siècle (passant de 10,6 ans en 1950 à 14,6 ans en 2000), elle progresse de 2,4 ans en une décennie (17 ans en 2010) et elle est estimée à 18,9 ans en 2030 [WPP, The 2019 Revision]. En bref, l'Algérie doit tout mettre en œuvre pour devenir riche avant de devenir vieille, pour paraphraser Heller (2006). Elle doit orienter les investissements vers les secteurs produisant de la richesse de sorte à accroître le revenu par tête et amasser l'épargne qui permettrait de subvenir aux besoins de sa population âgée lorsque les jeunes en âge de travailler seraient moins nombreux. C'est également le moment propice pour intensifier la formation du capital humain qui permettrait de développer les idées, diffuser les connaissances et utiliser celles qui sont mises au point dans d'autres pays.

¹⁶ Nos calculs à partir des données du World Population Prospects, The 2019 Revision. La remontée du taux de dépendance en 2015 et 2020 s'explique par le rebond du croît démographique d'un plancher de 1,48% atteint en 2000 à 2% en 2010 puis de 2,17% en 2016 [MSP, 2003 & ONS, 2018]. Ceci fait augmenter l'effectif des moins de 15 ans de 139 000 entre 2005 et 2010, de 1,589 million entre 2010 et 2015 et de 2,094 millions de personnes entre 2015 et 2020. Ces jeunes constituent un réservoir de main-d'œuvre pour les prochaines décennies.

Graphique N°4. Evolution future de quelques variables démographiques



Source: UN Population Division (2019)

6. Conclusion

Le chômage se situerait à un niveau bien plus élevé que les 11 % affichés par les sources officielles et il risque de s'y maintenir. C'est là le fruit d'une politique inadéquate de promotion de l'emploi qui met davantage l'accent sur l'occupation des chômeurs au lieu de rechercher la création d'emplois durables dans les secteurs à forte productivité. L'amélioration du déséquilibre du marché du travail résulte en outre des techniques statistiques qui consistent à transformer le chômage en inactivité et à comptabiliser parmi les occupés des personnes qui ont la possibilité de travailler quelques mois, ou même juste quelques semaines dans l'année. Si de tels expédients ont fonctionné à court terme, ils ne peuvent permettre de réduire le chômage à un niveau supportable. Dans un pays comme l'Algérie où les ressources abondent et les besoins attendent d'être satisfaits, le plein-emploi est pas une chimère ; il peut s'obtenir à travers la réalisation de la croissance potentielle. Il faudra pour cela cesser de considérer la création d'emplois comme objectif en lui-même et chercher à initier une dynamique de croissance durable à travers une stratégie globale qui mette à contribution toutes les capacités productives et richesses disponibles, à commencer par le réservoir de main-d'œuvre. En outre, l'Etat doit cesser d'endosser le rôle de créateur d'emploi qui revient aux entreprises et chercher plutôt à introduire les arrangements institutionnels et aménager les infrastructures nécessaires au développement de l'investissement privé national et étranger

7. Références bibliographiques (Times New Roman12, interligne 1,15, gras)

- **Articles :**
- Gelb A., Knight J. & Sabot R., (1991). "Public sector employment, rent seeking and economic growth". In *The Economic Journal*, Royal Economic Society, vol.101 (September). Oxford University Press
- Heller P.S., (2006). « L'Asie face à son destin ». Dans *Finances & développement*, vol.43, n°3 (septembre). IMF. Washington.

-
- Kangni K., (2007). "Labor market issues and unemployment in Algeria". In Algeria: selected issues, IMF country report, n° 07/61. Washington.
 - L'Horty Y., (2007). « Politiques de l'emploi : pourquoi elles sont inefficaces ? ». In Alternatives Economiques - Hors-série, n°71, 1er trimestre. Paris.
 - Laroque G. & Salanié B., (2000). « Une décomposition du non-emploi en Espagne ». In Economie et statistique, n°331, INSEE. Montrouge.
 - Murphy K. & Topel R., (1997). "Unemployment and non-employment". In AEA papers and proceedings, vol.87, n°2. Nashville.
 - **Contribution à un ouvrage :**
 - Pissarides Ch. A. & Verganzones-Varoudakis M.A. (2007). "Labor markets and economic growth in the MENA region". In Explaining growth in the middle east. Amsterdam and Oxford. Elsevier (J. Nugent & H. Pesaran).
 - **Documents divers**
 - Chemingui M.A., (2003). "What macroeconomic factors explain Algeria's poor economic performance?" Background paper for the Global Research Group on explaining growth in developing countries: the case of Algeria.
 - Chemingui M.A. & Ayadi N., (2003). "Understanding the poor human contribution to economic growth in Algeria". Revised version of a paper produced as part of the Global Development Project on Explaining Growth in Developing Countries.
 - Dyer P. (2005). "Labor supply, unemployment and the challenge of job creation in the Maghreb". Paper prepared for the roundtable of the World Bank on the Maghreb. World Bank. Washington, DC.
 - Keller J. & Nabli M., (2002). "The macroeconomic of labor market outcomes in MENA over the 1990s: how growth has failed to keep pace with a burgeoning labor market". Working Paper n°71, The Egyptian Center for Economic Studies. Cairo.
 - Pritchett L., (1996). "Where has the education gone?". Policy Research Working Paper n°1581, World Bank. Washington, DC.
- Banque Mondiale, (2019). Algérie : Rapport de suivi de la situation économique. Washington. Accessible sur: www.banquemondiale.org > algeria > economic-update-october-2019
- Conseil National Economique et social-CNES (2004). « Le secteur informel, illusions et réalités ». Rapport de la 24ème session plénière. Alger
 - CNES (2005). « Eléments de débat pour un pacte de croissance ». Rapport de la 26ème session plénière, Alger
 - European Training Foundation -ETF (2007). "Employability in the Mediterranean region: improving education, training and job-matching for the labor market". Contribution to the Euro-Mediterranean work-shop on employment, Brussels, 12-13 December
 - ETF (2005). « Algérie, ETF : étude pays ». Accessible sur <http://www.etf.europa.eu> [archive]

-
- Fondation Européenne pour la Formation (1999). « Aperçu sur l'enseignement professionnel et la formation en Algérie ». Rapport national, Algérie 2000. Accessible sur <http://www.etf.europa.eu> [archive]
 - FMI (2018). Algérie, Rapport des services du FMI pour les consultations de 2018 au titre de l'article iv, rapport n°18/168, Washington, D.C.
 - International Monetary Fund-IMF (2011). "Algeria: statistical appendix". Country report n° 11/40. Washington.
 - IMF (2008). "Staff report for the 2007 article IV consultation". Country report n° 08/103. Washington.
 - IMF (2007). "Algeria: Statistical Appendix". Country Report No. 07/95, Washington.
 - IMF (2005). "Algeria: 2004 Article IV consultation". Country report n° 05/50. Washington.
 - IMF (2003). "Algeria: selected issues and statistical appendix". Country report n° 03/69. Washington.
 - *Ministère de l'Industrie et des Mines- MIM, Bulletin d'information statistique n° 30 avril 2017.*
 - Ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'Investissement- MIPMEPI (2011). Bulletin d'information statistique de la PME n°20, donnée décembre 2011. Alger.
 - Ministère de la Petite & Moyenne Entreprise et de l'Artisanat-MPEMART, (2003). Bulletin de l'Information Statistique, n°4. Alger.
 - Ministère des Finances-MF, (2018). Rapport de présentation du projet de loi de finances 2018. Alger
 - MF, Flash conjoncture, Principaux indicateurs économiques et financiers à fin décembre 2011, 2013 & 2015. Alger
 - MF, (2008). Note de présentation du projet d'ordonnance portant Loi de finance complémentaire pour 2008, juillet. Alger.
 - MF, (2003). La conjoncture au second semestre 2003. Alger
 - Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale- MTSS (2007). Communication de monsieur le ministre, relative à la réforme de l'ANEM, 25 janvier. Alger
 - Ministère de la santé et de la population-MSP (2003). Population et développement en Algérie, Rapport national CIPD+10. Alger
 - Nashashibi K., Alonso-Gamo P., Buzzoni S., Feler A., Laframboise N. & Paris-Tlorvitz S., (1998). « Algérie : Stabilisation et transition à l'économie de marché ». FMI, Washington.
 - Office National des statistiques-ONS (2020). Démographie algérienne 2019, n°890, disponible sur <http://www.ons.dz/>
 - ONS (2018), Démographie algérienne 2017, n° 816. Alger
 - ONS (2016). Evolution des échanges extérieurs de marchandises de 2005 à 2015, Collection Statistiques, n°201. Alger

- ONS (2014). Evolution des échanges extérieurs de marchandises de 2001 à 2014, Collection Statistiques, n°182. Alger
- ONSb, Activité, emploi & chômage n°683, septembre 2014, septembre 2018
- ONS (2012). L'Algérie en quelques chiffres, n°42, Ed. 2012. Alger.
- ONSd, Enquête emploi auprès des ménages, Collections Statistiques Série S : Statistiques Sociales, N° 170/mars 2012, n°185/ n°194/février 2016
- OECD (2008). Algeria, African Economic Outlook. Available on: www.oecd.org/dev/publications/africanoutlook .
- UNCTAD (2019). UNCTADSTAT, General profile: Algeria, general information for 2018. Available on: <https://unctadstat.unctad.org/CountryProfile/GeneralProfile/>
- *United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2019). World Population Prospects 2019. Volume II Demographic profiles. Disponible sur <https://population.un.org/wpp/Publications/>*
- World Bank. World Development Indicators, table 2.2: Labor force structure, disponible sur <http://wdi.worldbank.org/table/2.2> Last updated date : 05/19/2020,
- El Moudden C. & Hammouda N. (2018) Le système de retraite algérien à la croisée des chemins, Chapitre 12, PP ; 308/330